

"Les syndicats CNGA-CGC, SE-UNSA, SNALC-CSEN, SNEP-FSU, SNES-FSU, SNETAA-EIL, SNUEP-FSU et UNSEN-CGT appellent les enseignants du 2nd degré à la grève le 20 novembre 2008".

Alors que la rentrée 2008 s'est déroulée dans des conditions matérielles très difficiles pour l'ensemble des établissements du 2nd degré, le projet de budget 2009 ne peut que renforcer l'inquiétude des personnels. Les collèges, pourtant en augmentation démographique, subiront les plus fortes suppressions d'emplois. Les lycées et les lycées professionnels ne seront pas épargnés. De surcroît, les diminutions programmées du nombre de places aux concours de recrutement et des moyens de remplacement annoncent un recours massif à la précarité.

Alors que le Parlement délibère sur la loi de finances 2009, les organisations syndicales dénoncent des perspectives budgétaires qui vont nuire gravement et durablement aux élèves et aux enseignants. Le gouvernement entend mener une politique pilotée et contrainte par un budget en régression et une logique de réduction de l'offre de formation, en particulier dans la voie professionnelle.

À la dégradation constante et programmée des moyens d'enseignement et des conditions de travail, s'ajoutent des attaques répétées contre le paritarisme et le droit syndical. La politique du fait accompli et la marche forcée ne peuvent tenir lieu de méthode de dialogue social.

C'est parce qu'elles font du développement du système éducatif un enjeu fondamental pour l'avenir du pays et des jeunes que les organisations soussignées appellent à la grève dans les collèges, lycées et lycées professionnels le jeudi 20 novembre pour :

- Un budget 2009 à la hauteur des exigences, ce qui nécessite notamment de revenir sur les suppressions de postes prévues ;
- Une rénovation du système éducatif avec comme axe principal la réussite et l'élévation de la qualification de tous les jeunes, ce qui va de pair avec l'amélioration des conditions de travail des élèves et des personnels ;
- - Le maintien et le développement du paritarisme et des droits syndicaux ;
- - Un véritable dialogue social sur les questions éducatives, ce qui nécessite que toute réforme prenne en compte les propositions des personnels, des parents, des élèves et de leurs organisations représentatives ce qui exclut la précipitation dans laquelle le ministère entend actuellement travailler ;
- - La revalorisation de l'ensemble des personnels d'enseignement, d'éducation et d'orientation ;
- - Une réforme des lycées reconnaissant les apports disciplinaires, respectant les métiers, définissant des parcours cohérents dans les 3 voies de formation pour mener davantage de jeunes au Baccalauréat, examen national garantissant l'accès à l'Université.

CNGA-CGC ; SE-UNSA ; SNALC-CSEN ; SNEP-FSU ; SNES-FSU ; SNETAA-EIL ; SNUEP-FSU ; UNSEN-CGT